



Durée : 2 Jours.

Public :

Toute personne ayant un rôle clé dans la gestion des équipes, la prévention des risques psychosociaux (RPS), et l'amélioration du bien-être au travail
Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Identifier les facteurs de risques individuels et professionnels.
Repérer et identifier les manifestations de la souffrance psychologique.
Utiliser les techniques de communication bienveillantes adaptées.
Définir le rôle des différents acteurs de la prévention et de la prise en charge.

Pré-requis :

Avoir une première expérience dans un rôle de management, de gestion des ressources humaines, ou dans une fonction en lien avec la santé et la sécurité au travail.

Méthodes :

Formation ludique, concrète et pratique. Apports théoriques de l'intervenant, exercices et mise en application pratique.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec des objectifs acquis ou non par le stagiaire

Dernière MAJ : Avril 2024

Le cadre légal et les obligations de l'employeur

Loi du 2 août 2021
Décrets de mars 2022

Les 3 niveaux de prévention

Prévention primaire
Prévention secondaire
Prévention tertiaire

La souffrance psychologique

De quoi s'agit-il ?
Comment se construit-elle ?
Les réactions au stress
Les complications : troubles anxieux, dépression, burn-out

Les facteurs de risques de souffrance psychologique au travail

Facteurs de Risques Psychosociaux
Le rapport Gollac
Facteurs de vulnérabilité individuelle

Repérer un collaborateur en souffrance psychique

Du collaborateur en difficulté à celui en souffrance
Repérer les différents comportements devant alerter
Triptyque des émotions

Que faire face à un collaborateur en souffrance psychique ?

L'entretien de soutien :
- écoute active
- les émotions de l'autre
- le questionnement
Gérer ses propres émotions
Comment gérer les troubles du comportement ?
Adopter une communication bienveillante et affirmée
À quel moment et comment orienter vers le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST)

Rôle des différents acteurs de l'entreprise dans la prévention et la prise en charge